



*Signataire : François Baertschi*

*Date de dépôt : 18 mars 2024*

## **Question écrite urgente**

### **Crise à l'office cantonal des véhicules**

Au travers de l'enquête de satisfaction menée dans le département de la santé et des mobilités, nous découvrons, selon le journal « 20 Minutes » (6 mars 2024), qu'il y a une « crise interne » à l'office cantonal des véhicules (OCV, ancien service des autos). Citant cette enquête, ce média relève que « l'OCV devrait faire l'objet d'une analyse spécifique et d'une attention particulière ». La « Tribune de Genève » (7 mars 2024) relève des « résultats nettement inférieurs à ceux relevés ailleurs » dans d'autres secteurs du département.

Cette enquête relève une situation inquiétante au niveau des ressources humaines, ce qui demande un audit spécifique pour une analyse plus fouillée.

Le Conseil d'Etat doit se pencher impérativement sur un office qui semble rencontrer de graves problèmes internes.

Mes questions sont les suivantes :

- ***Le Conseil d'Etat avait-il connaissance de ces problèmes à l'office cantonal des véhicules avant cette enquête ?***
- ***Quelles mesures le Conseil d'Etat va-t-il prendre suite à l'enquête de satisfaction qui révèle de graves problèmes à l'OCV ?***
- ***Un audit sera-t-il mené sur la politique des ressources humaines de cet office ?***